

Courgettes, pommes de terre et oignons, gratinés au Parmesan

ingrédients :

- 2 courgettes
- 4 oignons
- 6 pommes de terre
- 4 cuillères à soupe de Parmesan
- 1 bonne pincée de sel
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 pincée de piment d'Espelette

Epluchez et émincez finement les oignon. Pelez les pommes de terre. Lavez-les et coupez-les en cubes d'environ 1,5 cm de côté. Enlevez les extrémités des courgettes et lavez-les. Puis, fendez-les en deux, coupez-les en cubes de la même taille que les pommes de terre.

Mettez le tout dans un saladier, ajoutez les sel et l'huile et le piment puis mélangez avec les mains. Ne mettez pas trop de sel car le parmesan, ajouté ensuite, est salé. Versez dans un plat allant au four et enfournez dans un four préchauffé à 180°C pour 1 heure de cuisson. Mélangez de temps en temps.

Sortez le plat du four, saupoudrez avec le parmesan et ré enfournez pour 15 minutes de cuisson, toujours à 180°C. Si vous voyez que cela ne dore pas assez, utilisez l'option grill du four pour les 5 dernières minutes.

<https://www.papillesetpupilles.fr/2023/08/courgettes-pommes-de-terre-et-oignons-gratines-au-parmesan.html/>

Haricots mi-secs à la tomate

ingrédients :

- 0,5 kg de mi-secs non écosés,
- 1 tomate,
- 2 gousses d'ail,
- un oignon,
- 4 grains de poivre, 1 feuille de laurier, 1 piment (facultatif), 1 branche de thym, huile d'olive, gros sel

Ecossez les mi-secs. Couvrez d'un cm d'eau dans une casserole, ajoutez la tomate coupée en 4, l'oignon épluché et coupé en 2, les gousses d'ail pelées et dégermées, le laurier, le thym. Ne salez pas à ce moment sinon les haricots durciraient.

Mettez à cuire et à ébullition, laissez mijoter 30mn, salez. Laissez encore cuire 10 à 15 mn, jusqu'à ce que les haricots soient bien moelleux. Dans les assiettes, arrosez d'un filet d'huile d'olive ou d'un morceau de beurre.

https://www.cuisine-pied-noir.com/recette/recette_745_haricots-html/

Apprendre le français : appel à bénévoles

Pour beaucoup des salarié.e.s étranger.e.s du Jardin, l'apprentissage du français constitue un élément important du parcours d'insertion sociale et professionnelle. A côté des cours par les organismes de formation, un accompagnement individualisé constitue un appui utile, voire nécessaire. Nous faisons un **appel à bénévoles pour accompagner l'apprentissage du français** (voir page suivante).

L'équipe des permanents commence ce mercredi une formation-action de 5 séances avec Addictions France, financée par Convergence Nantes, intitulée "**Insertion professionnelle et addiction : Agir ensemble pour stabiliser les parcours**". L'objectif est de prévenir les risques des addictions et de réduire leurs impacts sur le parcours du ou de la salarié.e.

Julien a participé à la réunion des directeurs des jardins Réseau Cocagne des régions Pays de la Loire et Bretagne. Ces rencontres, qui ont lieu deux fois par an, permettent de partager les bonnes pratiques, des différents jardins, de faire un suivi des appels à projets et des financements possibles, d'échanger sur les actualités nationales.

Francky a rejoint l'équipe des jardinier.e.s ce lundi.

 	Unité	Petit panier (quantité en unité)	Grand panier (quantité en unité)
Chou-fleur	Pièce		1
Brocoli	kg	0,35	
Pomme de terre (Ostara)	kg	0,8	0,8
Courgette	kg	0,75	0,5
Tomate	kg		0,8
Tomate cerise	kg	0,15	
Poivron	kg	0,5	
Oignon(*)	kg	0,25	
Haricot demi-sec	kg		0,5
Physalis	kg		0,2
Prix panier		9,90 €	14,30 €

* : les oignons avaient été oubliés dans le petit panier la semaine dernière. Ils sont ajoutés cette semaine.

Cours de français et bénévoles

Environ un tiers des salariés du Jardin sont d'origine étrangère. Ils sont tous en situation régulière, après avoir parfois attendu plusieurs années pour obtenir l'asile en France. Les parcours difficiles et chahutés rendent difficile l'apprentissage du français. Ainsi, après être arrivé au Jardin, le besoin premier est d'apprendre à communiquer, à lire et écrire en français. L'intégration dans notre équipe permet une pratique quotidienne de notre langue. Nous orientons et accompagnons les salariés vers des organismes de formation, souvent suite à une prescription transmise par la référente du Jardin au sein du Conseil départemental.

Les personnes sont alors reçues en individuel pour passer des tests qui permettent d'évaluer leur niveau, le plus souvent A1 ou A2 à l'arrivée au Jardin. Ils sont ensuite positionnés dans des groupes, en général de 10 à 12 personnes, avec 2 à 3 demi-journées de cours par semaine. Les organismes le plus souvent sollicités sont Espace Formation, Cap Formation et Babel 44. Actuellement, nos salariés qui ont besoin de cours de français sont sur des listes d'attente.

En complément de ces formations, il est utile que les salarié.e.s puissent avoir des cours de français, d'une part, dans les périodes où ils ne bénéficient pas de cours et, d'autre part, pour avoir du temps en individuel pour renforcer la pratique du français de la vie quotidienne. Cet accompagnement peut se faire par des bénévoles au Jardin. Ce sont des moments privilégiés, adaptés à chacun, pour conforter les acquis, apprendre du vocabulaire et développer l'aisance dans l'expression. Ce sont aussi des moments très riches d'échange avec les salariés qui peuvent parler de leur pays d'origine, de leur parcours, de leurs attentes et des défis qu'ils traversent. Plusieurs bénévoles sont intervenus au cours des dernières années dans le cadre de séance en individuel.

Gheorghita, Ismail, Konstantin, Mamozai et Teddy partagent leur expérience et leurs attentes par rapport à l'apprentissage du français.

Pour apprendre le français, une salarié a *« suivi des cours de français grâce à une association il y a 5 ans. Cela m'a beaucoup aidé. Les discussions dans le cadre du Jardin permettent de progresser dans la compréhension et l'expression »*. Une autre a *"appris le français toute seule, en parlant avec des amis français, en regardant la télévision, en lisant, en me bloquant pour ne pas parler ma langue maternelle. La conjugaison est le plus difficile. Des cours seraient toujours utile pour consolider ma maîtrise de la langue. »*

Pour les personnes réfugiées qui attendent le statut de demandeur d'asile, il faut parfois une longue attente : *« je suis arrivé il y a 6 ans mais j'ai dû attendre pour avoir des cours de français. Ils ont commencé en même temps que le contrat au Jardin. Les cours de d'OFFI (Office français de l'immigration et de l'intégration) se font dans une groupe de 10. Ils permettent un apprentissage de la lecture. Il y a*

aussi des exercices à l'oral. »

« Les cours de français sont utiles. En environ 6 mois de cours, je suis passé du niveau A1 à A2. Je souhaite poursuivre les cours pour une meilleure compréhension et pour trouver un travail. Dans le cadre d'un métier, il faut un vocabulaire spécialisé : il n'est pas utile d'avoir une maîtrise très étendue du français. »

La maîtrise du français est nécessaire pour s'intégrer : *« pour obtenir un titre de séjour, il faut une certaine maîtrise du français. Pour avoir la nationalité, la préfecture demande une attestation de langue, et exige une maîtrise du français et une connaissance de l'histoire de France. »*

Les Jardinier.e.s français reconnaissent que c'est *« un apprentissage compliqué mais qu'ils apprennent et se débrouillent de mieux en mieux. »*

Alors, si vous êtes intéressées pour apporter un soutien en français, dites-le nous (par mail ou en passant nous voir). **Anne-Christelle et Julien aurons un entretien avec vous pour expliquer les attentes et définir les modalités de l'intervention.**

Nous allons aussi contacter Nantes Université pour voir si un partenariat est possible pour des interventions d'étudiants en Français Langues Étrangère (FLE).

Projet de loi pour le plein emploi : mesures pour les allocataires du RSA et conséquences pour les chantiers d'insertion

Le Réseau Cocagne et l'ensemble des acteurs de l'insertion, en particulier le Synesi (Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion), se mobilisent sur la discussion en cours du projet de loi pour le plein emploi. Outre la création de France Travail, le texte prévoit un nouveau contrat d'engagement pour les demandeurs d'emploi avec un accompagnement d'environ 15 heures visant à l'insertion sociale et professionnelle pour ceux qui en ont besoin, notamment au sein des allocataires du RSA. Cette mesure peut avoir des conséquences importantes, voire remettre en cause, les dispositifs mobilisés par les acteurs de l'insertion par l'activité économique, en particuliers les Ateliers et Chantiers d'Insertion qui embauchent les personnes avec un contrat à durée déterminée d'insertion rémunéré au SMIC et les accompagnent dans un parcours d'insertion vers l'emploi durable.